

En France, la scolarité est organisée en cycles par la loi d'orientation du 10 Juillet 1989 modifiée par le décret n° 2013-682 du 24 juillet 2013.
La loi pour «une École de la confiance» du 28 juillet 2019 fixe l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans.

ÉCOLE PRIMAIRE								COLLÈGE				
ÉCOLE MATERNELLE				ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE								
TPS Toute Petite Section 2 ans*	PS Petite Section 3 ans*	MS Moyenne Section 4 ans*	GS Grande Section 5 ans*	CP Cours Préparatoire 6 ans*	CE1 Cours Elémentaire 1 ^{re} année 7 ans*	CE2 Cours Elémentaire 2 ^e année 8 ans*	CM1 Cours Moyen 1 ^{re} année 9 ans*	CM2 Cours Moyen 2 ^e année 10 ans*	6 ème	5 ème	4 ème	3 ème
Cycle 1 Cycle des apprentissages premiers				Cycle 2 Cycle des apprentissages fondamentaux				Cycle 3 Cycle de consolidation				
Cycle 4 Cycle des approfondissements												

l'école maternelle

Un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous.

L'école maternelle constitue **un cycle unique d'enseignement, fondamental pour la réussite de tous les élèves**. Elle se caractérise selon trois grands axes :

- Une école qui **s'adapte aux jeunes enfants**, qui s'attache à garantir leur sécurité affective et à développer leur confiance en eux
- Une école qui organise des **modalités spécifiques d'apprentissage, les prépare aux apprentissages fondamentaux**, notamment en développant leur langage, élément essentiel d'accès et de structuration des apprentissages
- Une école où les enfants prennent plaisir à **apprendre, à progresser et à vivre ensemble**

Organisée en un cycle unique, l'école maternelle est la première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Elle s'adapte aux jeunes enfants en tenant compte de leur développement et construit des passerelles entre la famille et l'école. Elle organise **des modalités spécifiques d'apprentissage en mettant en place des situations variées** : résolution de problèmes, manipulation, entraînements, mémorisation. Le jeu y tient une place particulière : il favorise la richesse des expériences vécues et des échanges qui en découlent dans tous les domaines d'apprentissage. **L'école maternelle permet aussi aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble** : elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et du respect d'autrui, en permettant à l'enfant de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe.

**Le programme d'enseignement de l'école maternelle
est défini par les Bulletins Officiels :**

- n°25 du 24 juin 2021 <https://is.gd/ggVem5>

- n°41 du 31 octobre 2024 <https://is.gd/RABrUF>

LE PROGRAMME DE L'ÉCOLE MATERNELLE ORGANISE LES ENSEIGNEMENTS EN CINQ DOMAINES D'APPRENTISSAGE

- 1 - Le développement et la structuration du langage oral et écrit**
- 2 - L'acquisition des premiers outils mathématiques**
- 3 - Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique**
- 4 - Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques**
- 5 - Explorer le monde**

1 - Le développement et la structuration du langage oral et écrit

La place primordiale du langage à l'école maternelle est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La stimulation et la structuration du langage oral et écrit constituent des **priorités de l'école maternelle** et concernent l'ensemble des domaines d'apprentissage.

Pour acquérir le langage oral, l'élève doit :

- **enrichir son vocabulaire** en catégorisant et en réemployant les mots,
- **développer sa syntaxe** en formulant des phrases de plus en plus complexes,
- **articuler distinctement** pour se faire comprendre et acquérir la conscience phonologique et le principe alphabétique,
- **produire des discours variés** afin d'utiliser un langage de plus en plus précis et structuré.

L'école maternelle doit également développer des habiletés langagières et cognitives chez les élèves pour qu'ils entrent efficacement dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les élèves se préparent également à produire de l'écrit.

Pour pouvoir lire et écrire, les élèves doivent acquérir la conscience phonologique et le principe alphabétique.

2 - L'acquisition des premiers outils mathématiques

Découvrir les nombres

Depuis leur naissance, les enfants ont une intuition des grandeurs qui leur permet de comparer et d'évaluer de manière approximative les longueurs, les volumes, mais aussi les collections d'objets divers ("il y en a beaucoup", "pas beaucoup", etc.). Cette capacité perceptive constitue une base sur laquelle s'ancrent l'apprentissage des nombres.

L'école maternelle conduit progressivement les élèves à **comprendre que les nombres permettent à la fois d'exprimer des quantités et un rang ou un positionnement dans une liste**. Cet apprentissage demande du temps et la confrontation à de nombreuses situations impliquant des activités pré-numériques puis numériques.

Utiliser les nombres pour résoudre des problèmes

À l'école maternelle, les élèves sont amenés à résoudre des problèmes simples à l'aide de manipulations et de la verbalisation de leur procédure.

Explorer les solides et les formes planes

À l'école maternelle, votre enfant découvre **les nombres, les formes et les grandeurs**. C'est à travers des activités ludiques et pédagogiques qu'il entre dans l'apprentissage des mathématiques.

À l'école maternelle, ils acquièrent des **connaissances et des repères sur quelques solides et formes planes**. L'approche des formes planes et des objets de l'espace se fait par la manipulation et la coordination d'actions sur des objets.

Cette approche est soutenue par le langage : il permet de décrire ces objets et ces actions et favorise l'**identification de premières caractéristiques descriptives**. Ces connaissances constituent une **première approche de la géométrie et de la mesure** qui seront enseignées à l'école élémentaire.

Explorer des grandeurs : la longueur, la masse

Très tôt, les jeunes enfants discernent intuitivement des formes (carré, triangle, etc.) et des grandeurs (longueur, contenance, masse, aire, etc.). Pour appréhender cette notion, les élèves effectueront d'abord des comparaisons et des classements, puis ils utiliseront des objets intermédiaires permettant des comparaisons indirectes.

Se familiariser avec les motifs organisés

Copier, identifier, mémoriser, compléter ou encore prolonger un motif permet aux enfants de stimuler des compétences mathématiques, notamment dans les domaines de la géométrie.

3 - Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au **développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel** des enfants.

Ces activités mobilisent et enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux élèves :

- d'explorer leurs possibilités physiques
- de développer leurs habiletés motrices et leur équilibre
- de mieux se situer dans l'espace et dans le temps
- d'appréhender l'image de leur propre corps

Elles visent également à développer **la coopération et les rapports constructifs** à l'autre, dans le respect des différences, et à **contribuer ainsi à la socialisation**.

La participation de tous les élèves à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à **lutter contre les stéréotypes** et contribuent à la **construction de l'égalité entre filles et garçons**.

Les activités physiques concourent à une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs "performances", à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

4 - Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux **arts du visuel** (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux **arts du son** (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux **arts du spectacle vivant** (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.).

L'école maternelle joue un rôle décisif pour **l'accès de tous les enfants à ces univers artistiques** ; elle constitue la **première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle** que chacun accomplit durant toute sa scolarité primaire et secondaire et qui vise l'acquisition d'une **culture artistique personnelle**, fondée sur des repères communs.

5 - Explorer le monde

Se repérer dans le temps et l'espace

Dès la naissance, par l'exploration, les enfants perçoivent intuitivement certaines dimensions spatiales et temporelles de leur environnement immédiat.

Ces perceptions leur permettent d'acquérir, au sein de leurs milieux de vie, une première série de repères, de développer des attentes et des souvenirs. Ces connaissances demeurent toutefois implicites et limitées.

L'un des objectifs de l'école maternelle est d'amener progressivement les élèves à **considérer le temps et l'espace comme des dimensions relativement indépendantes des activités en cours**, et à commencer à les traiter comme telles. Elle cherche également à les amener à **dépasser peu à peu leur propre point de vue et à adopter celui d'autrui**.

Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

À leur entrée à l'école maternelle, les enfants ont déjà des représentations qui leur permettent de prendre des repères dans leur vie quotidienne.

Pour les aider à découvrir, organiser et comprendre le monde qui les entoure, l'enseignant propose des activités qui amènent les élèves à observer, formuler des interrogations plus rationnelles, construire des relations entre les phénomènes observés, prévoir des conséquences, identifier des caractéristiques susceptibles d'être catégorisées. Les élèves commencent à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant ; ils manipulent, fabriquent pour se familiariser avec les objets et la matière.

